



## Communiqué de presse

Le 3 juin 2025

Berkel en Rodenrijs, Pays-Bas et Chassieu, France

### **Koppert et Amoéba signent un accord de distribution majeur pour une solution biofungicide innovante**

**Koppert, le leader mondial de la protection biologique des cultures et de la pollinisation, et Amoéba, greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, sont heureux d'annoncer la signature ce jour d'un important accord commercial.** Cet accord porte sur la solution biofungicide innovante créée par Amoéba et intervient après le vote récent des États membres de l'Union européenne en faveur de l'approbation de la substance active d'Amoéba sur le continent européen. Le lancement de cet accord est prévu au début de l'année 2026.

#### **Un accord de distribution multi-cultures et multi-pays**

Cette solution biofungicide innovante est basée sur le lysat de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky. Il s'agit d'un biofungicide respectueux de l'environnement, qui protège les cultures contre un large éventail de maladies. **L'accord accorde à Koppert les droits de distribution exclusifs pour une période de cinq ans pour ce produit de biocontrôle, destiné aux vignes et aux cultures maraîchères en serre et en plein champ dans 18 pays européens<sup>1</sup>** (dont la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie), **ainsi qu'aux États-Unis**. Le lancement est prévu début 2026 et Koppert distribuera ce biofungicide sous sa propre marque. En outre, Koppert et Amoéba collaboreront en vue d'un éventuel lancement au Brésil.

Les volumes nécessaires pour le traitement des cultures mentionnées seront produits à la fois sur le site d'Amoéba à Chassieu (69) et par l'intermédiaire de partenaires CDMO (*Contract Development Manufacturing Organizations*). Amoéba et Koppert étudieront, en fonction des retours d'expérience en termes de production et de la montée en puissance commerciale, l'organisation future de la production.

#### **De nouvelles opportunités à venir pour les deux sociétés**

En outre, les deux sociétés entameront des discussions sur le développement conjoint de nouvelles solutions biofungicides pour les cultures couvertes par cet accord. En combinant leurs gammes de produits respectifs et leurs expertises complémentaires, elles visent à fournir des solutions biologiques plus efficaces et durables répondant aux besoins des agriculteurs et favorisant des cultures plus saines. **Ces solutions présenteront également un fort potentiel commercial et d'importantes opportunités de croissance dans les années à venir.**

Cette avancée stratégique renforce le leadership de Koppert dans l'industrie du biocontrôle et souligne l'engagement commun des deux sociétés en faveur d'une agriculture durable.

---

<sup>1</sup>Les pays européens inclus dans l'accord sont la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, l'Autriche, la Hongrie, la Finlande, la Suède, la Slovénie, la Croatie, la Roumanie, la Bulgarie et la République tchèque.



Martin KOPPERT, Chief Business Officer de Koppert, déclare : « *Cet accord marque une avancée significative dans l'élargissement de notre portefeuille de solutions biologiques innovantes. Cette nouvelle solution biofungicide est un atout supplémentaire très intéressant qui s'inscrit parfaitement dans notre mission, qui consiste à aider les agriculteurs en leur fournissant des solutions durables et efficaces pour protéger leurs cultures. Nous nous réjouissons de cette collaboration fructueuse avec Amoéba, qui permettra aux agriculteurs du monde entier de bénéficier des avantages de cette technologie révolutionnaire.* »

Jean-François DOUCET, Directeur Général d'Amoéba, déclare : « *La signature de cet accord commercial avec le leader mondial du biocontrôle est un moment clé dans l'histoire d'Amoéba. Les discussions menées ces derniers mois ont été très riches et nous sommes très satisfaits d'être parvenus à un accord mutuellement bénéfique. Cet accord vient démontrer une nouvelle fois tout le potentiel et les perspectives prometteuses de notre solution biofungicide. Nous sommes désormais impatients d'entamer cette nouvelle collaboration.* »

Benoît VILLERS, Président du Conseil d'administration d'Amoéba, déclare : « *Nous sommes très heureux de signer cet accord avec Koppert, avec qui nous partageons de nombreuses valeurs communes et la volonté de proposer des produits sains au monde agricole. Il s'agit d'une avancée déterminante pour Amoéba, qui démontre enfin tout le potentiel de sa solution de biocontrôle sur le plan commercial après de nombreux années de recherche et développement. La création de valeur issue de cet accord sera très satisfaisante pour Amoéba et nous abordons ainsi l'avenir avec confiance et ambition. Nous pouvons désormais étudier sereinement les nouvelles opportunités de renforcement de nos ressources financières afin d'accompagner notre montée en puissance industrielle et commerciale dans l'intérêt de tous ses actionnaires.* »

**Fin du communiqué de presse.**

## À propos de Koppert

Koppert contribue à améliorer la santé des hommes et de la planète. Avec la nature pour partenaire, nous nous efforçons de rendre l'agriculture plus sûre, plus saine et plus productive. Nous proposons un système intégré de connaissances spécialisées et de solutions naturelles sûres, qui permettent d'améliorer la santé, la résistance et la production des cultures. Nous utilisons des ennemis naturels pour lutter contre les ravageurs, des bourdons pour la pollinisation, des microbes et des biostimulants qui soutiennent, protègent et renforcent les cultures. Depuis plus de 50 ans, nous encourageons l'innovation agricole et ces efforts ont un impact. Des producteurs et agriculteurs des quatre coins du monde utilisent nos produits et nos connaissances pour rétablir l'équilibre naturel de leurs cultures.. Notre approche holistique est ce qui nous distingue. Nous améliorons la santé des plantes à la fois en surface et sous terre. Toutes nos solutions soutiennent un seul et unique objectif : une agriculture 100 % durable. Avec 2750 employés et 30 filiales dans le monde entier, nos solutions sont actuellement appliquées avec succès dans plus de 100 pays.

## Contact Koppert :

Roos BUIJSROGGE

Mail : [communication@koppert.nl](mailto:communication@koppert.nl)

Tel : +31 (0)10 514 0444



## À propos d'Amoéba

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe *Willaertia* et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux Etats-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. Les homologations du produit sont attendues dans les prochains mois.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com).

## Contacts Amoéba :

Amoéba	ACTUS finance & communication	Droit Devant
Directeur Général Jean-François DOUCET 04 26 69 16 00 <a href="mailto:jf.doucet@amoeba-nature.com">jf.doucet@amoeba-nature.com</a>	Relations investisseurs Pierre JACQUEMIN-GUILLAUME 01 53 67 36 79 <a href="mailto:amoeba@actus.fr">amoeba@actus.fr</a>	Relations presse financière Serena BONI 06 19 37 55 31 <a href="mailto:sboni@actus.fr">sboni@actus.fr</a>
		Relations presse métier et grand public Laëtitia PINTO 07 64 83 39 85 <a href="mailto:pinto@droitdevant.fr">pinto@droitdevant.fr</a>

## Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.